

Le tri sélectif des ordures ménagères

21189



DVD scientifique à usage pédagogique de 17 minutes.

- **Objectif** : comprendre l'intérêt de trier ses ordures ménagères.
- **Programmes** : tous les programmes ou actions d'éducation à l'environnement touchant à l'action de l'Homme.

CONTENU DU FILM

Introduction : Poser le problème.

Séquence 1 :

Aujourd'hui, les communes sont de plus en plus nombreuses à proposer une collecte des ordures ménagères pour les trier et les valoriser. Nous allons chercher à comprendre comment chaque citoyen doit se comporter et à quoi ce tri est utilisé...

Durée : 22 secondes

Partie 1 : Collecte sélective des ordures ménagères.

Séquence 2 : Porte à porte – déchets secs.

Un premier ramassage permet de collecter une partie des déchets secs triés par les habitants en corps plats et corps creux. Le camion est pesé à l'arrivée au centre de tri pour assurer un suivi de la collecte. Il commence à vider la partie concernant les corps plats sur un côté de la trémie d'alimentation. Un premier tri manuel permet de mettre de côté les cartons. Le reste du camion, c'est-à-dire les corps creux, sont déversés de l'autre côté de la trémie.

Durée : 1 minute et 35 secondes

Séquence 3 : Porte à porte – déchets humides.

Une deuxième tournée assure le ramassage des déchets humides : épluchures, restes de repas, ... ainsi que les ordures non triées. Un code barre permet de suivre l'étude du tri des déchets organiques dans les containers spécialisés. Les déchets organiques sont stockés sur la plate-forme du centre de tri pour être mélangés avec les déchets verts.

Durée : 1 minute

Séquence 4 : Apport volontaire.

Les verres sont collectés par un apport volontaire dans des containers spécialisés répartis sur le territoire de la commune. Le centre de tri possède une déchèterie qui reçoit d'autres types de déchets que les citoyens apportent volontairement. Ce sont les déchets verts, les encombrants, le bois, le fer, les gravats, les huiles usagées.

Durée : 1 minute et 25 secondes

Partie 2 : Tri des ordures ménagères.

Séquence 5 : Les corps plats.

On suit à nouveau les sacs contenant les corps plats. Ils sont ouverts sur un tapis roulant pour permettre un tri manuel. On enlève d'abord les journaux et les imprimés. Ensuite, ce sont les papiers blancs. Puis, c'est au tour des emballages carton. Plus le tri est sélectif, plus les produits qui en sont issus se vendront chers. Ce qui reste sur le tapis s'appelle le refus et sera mis en décharge.

Durée : 1 minute et 50 secondes

Séquence 6 : Les corps creux.

On suit ensuite le devenir des sacs de corps creux. Comme précédemment, le chargement d'une trémie alimente un élévateur qui va vers le tapis roulant de la table de tri. Les sacs sont aussi prélevés au départ. Les bouteilles blanches sont récupérées au premier poste. Le deuxième poste concerne les bouteilles d'eau minérale. Il reste alors à reprendre les emballages métalliques. Le passage sur un électroaimant sépare l'aluminium du fer. Le refus sera aussi mis en décharge.

Durée : 3 minutes et 05 secondes

Séquence 7 : Déchets non valorisables.

La décharge reçoit les déchets non valorisables, mais en quantité beaucoup plus faible depuis la mise en place du tri sélectif. Le camion dépose les sacs des déchets que l'on ne peut pas trier à ce jour. Les déchets sont compactés dans la décharge par le compacteur.

Durée : 1 minute

Partie 3 : Conditionnement des matières premières.

Séquence 8 : Compactage.

On prend l'exemple des bouteilles pour comprendre ce que représente le compactage. Le contenu de l'alvéole (box sous la cabine de tri) est poussé sur un tapis roulant qui va le transporter dans une presse à balles. La presse est régulièrement remplie et compacte les déchets. Il en sort des balles de produits recyclables. C'est une autre presse qui produit un boudin de fer à partir des boîtes de conserves.

Durée : 2 minutes et 05 secondes

Séquence 9 : Broyage.

Les déchets verts de grosse taille passent dans un broyeur pour produire du compost après quelques semaines. Les déchets humides collectés sont ajoutés dans le compost.

Durée : 45 secondes

Partie 4 : Conclusion : valorisation des matières premières.

Séquence 10 :

Les produits compactés sont devenus des matières premières qui sont transportées vers des utilisateurs qui en feront d'autres produits... La mise en place de ce centre de tri est alors expliquée. Il s'agit de limiter au maximum les tonnages de déchets à mettre en décharge par une valorisation matière importante.

Durée : 1 minute et 30 secondes

Suggestions d'activités :

- S'informer

Information sur le tri des déchets ménagers dans sa commune :

- lecture des nombreux documents pour informer le grand public ;
- possibilité de visiter un centre de tri sur la région.

- Raisonner

- Établir des listes de déchets en fonction des critères de tri utilisés localement ou dans le film ;
- comprendre les différents principes du tri ;
- comprendre pourquoi trier, conditionner, valoriser :
 - ⇒ Si le tri des déchets n'est pas réalisé, quelles sont les solutions alternatives ?

- Communiquer

Faire une campagne de collecte sélective dans son établissement.

Quelques chiffres :

- La collectivité perçoit environ 30 € par tonne pour la collecte du verre en collecte porte à porte.
- Elle touche 80 € par tonne pour la collecte et le conditionnement de l'acier.
- Elle touche entre 230 et 730 € par tonne pour le plastique.

